Collecte

La collecte est une des missions fondamentales d'un service d'archives

Concrètement, la collecte est l'opération visant à recueillir et à rechercher des documents auprès des producteurs publics (administrations, organismes privés assurant des missions de service public, les notaires, les tribunaux, etc.) et des producteurs privés (associations, entreprises, particuliers, etc.).

La collecte prend la forme d'un versement, d'un dépôt, d'un don, d'un achat, etc. selon la nature et la provenance des documents.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09